

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

Togo

Nous voici «au bord du marigot» !



À trois mois de la présidentielle prévue le 28 février 2010, analyse des enjeux et des rapports de force de la scène politique togolaise alors que Faure Gnassingbé fait des œillades appuyées à la France. (page 4)

Sommaire

→ P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇA-FRIQUE - Le chiffon rouge du terrorisme islamiste – La drogue, plus que l'islamisme – Compaoré, médiateur multicarte – Copenhague, salon du nucléaire pour Sarkozy – Gabon, épilogue électoral attendu – Faux procès pour faux dinars – Manque de coopération
→ P. 3 EDITORIAL Survie a 25 ans !
→ P. 4 DOSSIER TOGO Nous voici au bord du marigot !

À trois mois de la présidentielle, analyse des enjeux et des rapports de force de la scène politique togolaise alors que Faure Gnassingbé fait des œillades appuyées à la France.

→ P. 5 TÉMOIGNAGE André Afanou : "Le Cacit, contre l'impunité" Le Collectif des associations contre l'impunité au togo (Cacit) est un réseau d'associations de la société civile togolaise œuvrant dans la lutte contre l'impunité. Il s'est illustré par l'assistance juridique et judiciaire aux victimes des violences politiques en 2005.

NOTRE SUPPLÉMENT DU MOIS DE DÉCEMBRE

Survie, depuis un quart de siècle



Les gouvernements passent, les promesses fusent, la françafrrique demeure....
1984 - 2009 Rétrospectives sur vingt-cinq de combats. 8 pages de supplément !



Survie, 25 ans

Le 24 juin 1981, sur l'initiative du Parti radical italien, on diffusait dans les plus grandes capitales de l'Occident un document contre l'extermination par la faim, signé par cent treize prix Nobel. Parmi ceux qui répondirent à cet appel, publié dans Le Monde, se trouvait un homme résolu, François-Xavier Verschave. L'association Survie-France fut créée en 1984 pour réaliser les objectifs de ce manifeste.

(suite page 3)

→ P. 7 FRANCE L'or de Bongo
L'information est passé inaperçue début novembre : la condamnation à quatre ans de prison ferme et à 50 000 euros d'amende d'un pied nickelé de la françafrrique, Olivier Bazin.

→ P. 8 CÔTE D'IVOIRE Le business des com'zones
La publication du rapport annuel du Groupe d'experts onusien

Le chiffon rouge du terrorisme islamiste

À en croire les gouvernements français et américain, la région du Sahel est le sanctuaire de terroristes islamistes. La menace supposée justifie les accords de coopération antiterroristes avec les pays de la région. Dans le cas de la France, entre autres prétextes, la lutte antiterroriste autorise le soutien à des coups d'États comme celui du général putschiste mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, avec qui les contacts sécuritaires se font au plus haut niveau. Et peu importe si le gouvernement mauritanien n'hésite pas à manipuler la question afin de s'assurer d'un soutien occidental (*Billets d'Afrique*, juillet-août 2008). Tout le monde est gagnant : des putschistes légitimés tandis que la France renforce son influence dans une région à fort potentiel pétrolier.

Or, d'après des experts américains auditionnés au Congrès des États-Unis, la branche maghrébine d'Al-Qaïda (Aqmi, ancien Groupe salafiste pour la prédication et le combat, GSPC), groupe originaire d'Algérie, n'a pas vraiment réussi à étendre sa zone d'influence dans la région du Sahel. Ces experts, qui s'exprimaient devant une commission du Sénat chargée de la lutte anti terroriste au Sahel (Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal) ont estimé que l'Aqmi est « *étranglée financièrement, en particulier en Algérie, et est incapable d'atteindre ses objectifs en matière de recrutement* ». Selon John Carson, sous-secrétaire d'État américain pour les Affaires africaines, l'Aqmi prône « *une idéologie et des tactiques violentes* » trop radicales pour la plupart des habitants du Sahel (AFP, 17 novembre). Le groupe n'a pas réussi à bâtir « *des alliances significatives avec les mouvements d'insurrection et les réseaux criminels actifs dans la région* », a-t-il ajouté, estimant que l'organisation « *ne peut sérieusement menacer des gouvernements ou la stabilité régionale, ni ne devrait gagner un soutien important parmi les populations de la région* ».

La drogue plus que l'islamisme

Plus que l'extrémisme islamiste, le trafic de drogue entre l'Amérique latine et l'Europe constitue « *la menace la plus importante contre la stabilité régionale* », a affirmé mi-novembre David Gutelius, expert de la société de consultants Ishitrak, devant un groupe de sénateurs américains. Cet expert, qui cite notamment le Maroc, la Libye et l'Égypte parmi les pays de transit.

De son côté, l'Office de l'ONU contre la drogue et le crime (ONUDC) affirmait en 2008 que la Guinée-Bissau semblait être « *un point clé d'entrée de la cocaïne en Afrique* ». La Guinée Conakry est également touchée mais aussi d'autres pays comme le Libéria, le Sénégal et le Mali où vient d'être découvert un mystérieuse Boeing calciné ayant servi au transport de drogue.

Compaoré, médiateur multicarte

Dans une frénésie rédemptrice, le président burkinabé est sur tous les fronts de la médiation internationale, lui qui est davantage connu pour son rôle dans la déstabilisation de la sous-région, du Libéria à la Côte-d'Ivoire. Une stature de sage que lui façonnent ses admirateurs français réunis dans l'association France-Burkina. Après la Guinée où il vient de conforter Dadis Camara, Blaise Compaoré s'est donc rendu au Soudan, les 30 et 31 octobre dernier, pour une « *visite d'amitié et de travail* ». Il y a rencontré le président Omar el-Béchar, sous le coup d'un mandat d'arrêt international pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis au Darfour. Lors d'un sommet de l'Union africaine en juillet à Syrte (Libye), les États africains avaient décidé de ne « *pas coopérer* » avec la CPI « *dans l'arrestation et le transfert* » d'el-Béchar, en estimant notamment que la demande de la Cour sapait « *les efforts déployés en vue de faciliter un règlement rapide du conflit au Soudan* ». Six ans de conflit, 300 000 morts selon les estimations de l'ONU, des milliers de réfugiés, on a vu règlement plus rapide. À ce sujet, Kouchner, tout jeune ministre d'ouverture, qui avait fait du Darfour son dossier prioritaire est désormais d'une discrétion de violette. Pis, on risque de voir el-Béchar au prochain sommet Afrique-France du Caire, les Égyptiens souhaitant l'inviter ! Avec Compaoré en médiateur ?

Copenhague, salon du nucléaire pour Areva et Sarkozy !

Sarko, Lula même combat pour sauver le climat ! C'est la jolie fable mise en scène par la communication présidentielle. La réalité est moins merveilleuse. Outre l'instauration d'un marché Carbone, un autre des aspects négatifs du Protocole de Kyoto, en vigueur depuis 2005, est la création des mécanismes de développement propre (MDP). Un dispositif qui autorise les entreprises des pays riches (donc soumis aux objectifs de réduction

des émissions carbone) à investir dans les pays pauvres sur des projets reconnus propres. On a ainsi vu la promotion de grands projets écologiquement néfastes (grands barrages, agrocarburants, huile de palme, etc...). Avec ces investissements, les entreprises gagnent ainsi un équivalent en crédits d'émission permettant d'atteindre les objectifs de réductions au niveau domestique. D'ici 2020, 20 % de diminution doivent être atteints dans les pays riches, 10 % pouvant être liés aux MDP.

Or, ce qui est en jeu à Copenhague, c'est le développement des MDP à la gestion des forêts, aux terres pour enfouir le carbone et au nucléaire ! D'où l'activisme complice de Lula, dont le pays est en partie recouvert par la forêt amazonienne, et de Sarkozy, VPR tout azimut du nucléaire français, des pays du Golfe au Nigeria en passant par l'Égypte. Le 19 novembre, Jean-Louis Borloo confiait à Fodé Sylla la mission « *d'appuyer l'action du ministre et d'entretenir les contacts avec les ministres africains de l'environnement* » d'ici à la conférence de l'Onu sur le climat à Copenhague. Fodé Sylla, présenté comme ancien président de SOS racisme, est aussi – et surtout – salarié de la multinationale du nucléaire Areva nous indique le communiqué de presse du réseau Sortir du nucléaire (23 novembre) qui ajoute : « *Dans les faits, M. Sylla a pour mission de convaincre les dirigeants africains de soutenir les manœuvres des autorités françaises qui tentent de faire inclure le nucléaire dans les options favorables au climat. Il est intolérable qu'une mission de la diplomatie française soit littéralement fusionnée avec les intérêts de la multinationale Areva.* »

Gabon, épilogue électoral attendu

À peine trois semaines après le refus de la cour d'appel de Paris d'ouvrir une enquête dans l'affaire dites des « Biens mal acquis », c'est évidemment à la France qu'Ali Bongo, « *le meilleur défenseur des intérêts français dans tous les domaines* », selon l'expression de Robert Bourgi, a réservé sa première visite diplomatique officielle hors du continent africain. Échange d'amabilités à l'Élysée : Bongo a jugé « *exemplaire* » l'attitude de la France « *par rapport aux élections gabonaises* », tandis que Sarkozy a « *salué les réformes engagées par Ali Bongo, notamment l'accent mis sur la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, et l'a encouragé à poursuivre dans cette voie* ». Ali Bongo a par ailleurs donné un signe fort en matière de rupture : il n'a pas séjourné à l'hôtel Meurice, où son père avait ses habitudes, mais au George V... Et il a bien entendu rencontré, selon *La Lettre du Continent*, les responsa-

bles de la DCRI, de la DGSE, de Total, et quelques autres. Sans doute pour recevoir d'autres encouragements en matière de « bonne gouvernance ».

Présidence franco-gabonaise

Début novembre, Ali Bongo a annoncé vouloir interdire, dès 2010, l'exportation de grumes, afin de sortir le pays d'une économie de rente et de lutter contre le chômage par le développement d'une industrie locale de transformation du bois. Mesure louable qui aurait déjà dû être aux trois quarts réalisée aujourd'hui, si l'on en croit le code forestier mis en place par Omar Bongo en 2001, mais qui a semé un vent de panique chez les patrons français. Ceux-ci ont immédiatement réclamé des délais supplémentaires et des mesures de compensation auprès de la présidence... française.

Faux procès pour faux dinars

Alors que se déroule à Paris le procès de l'affaire des vrais-faux dinars de Bahreïn, dans laquelle Déby, Hassan II et Mobutu auraient été impliqués au premier plan, la France vient de refuser un visa à Hassan Fadoul, ancien homme de main du dictateur tchadien réfugié au Togo, qui sera donc jugé en son absence malgré sa demande de comparaître. Il ne pourra donc pas, comme il l'a déjà fait publiquement pour le site *Bakchich*, mettre en cause son ancien patron. Vraiment pas de chance... *Bakchich* rapporte aussi que la photocopie fournie par Fadoul d'un chèque de un milliard de FCFA à l'ordre d'Idriss Déby a été écartée par le tribunal au motif qu'il existe sans doute beaucoup d'Idriss Déby en Afrique... Et ils sont tous millionnaires.

Silence complice

Après l'arrestation du journaliste Taoufik Ben Brik le 10 novembre dernier, notre ministre des Affaires étrangères s'était fendu d'une déclaration pour le moins faiblarde : « *Quand on a été élu pour la cinquième fois et qu'on dirige ce pays avec habileté (...), je pense que c'est inutile* ». Elle a néanmoins été suivie d'une virulente campagne du pouvoir tunisien contre « *l'ingérence* » et la « *politique coloniale* » de la France. En dépit de la solidarité exprimée par plusieurs associations et journalistes à l'égard de Taoufik Ben Brik les diplomates européennes sont restées silencieuses et aucun Etat européen représenté en Tunisie ni aucun membre de la délégation de la Commission européenne à Tunis n'a eu le courage d'envoyer des observateurs au procès. Une parodie de justice a condamné Taoufik Ben Brik, malade, à six mois de prison.

Vingt-cinq ans !

(suite de la page 1) Le texte pointait clairement le « *désordre politique et économique qui règne aujourd'hui* ». Il posait l'axiome qui nous sert de guide : « *Il faut que tous et chacun donnent valeur de loi au devoir de sauver les vivants, de ne pas tuer et de ne pas exterminer, que ce soit par inertie, par omission ou par indifférence.* » Parmi les objectifs concrets, si celui d'augmenter et d'institutionnaliser l'aide a montré ses limites, il en est un qui reste essentiel : « *Si les gens savent, s'ils sont informés, nous ne doutons pas que l'avenir puisse être différent de ce qu'il menace d'être et semble fixé pour tous et dans le monde entier.* »

Un quart de siècle après, la situation est d'une urgence grandissante. La prévision selon laquelle il fallait s'attendre à ce que « *notre époque* » soit « *celle de la catastrophe* », s'est révélée cruellement exacte. Le recours proposé s'impose toujours avec la même acuité : « *Si ceux qui sont sans pouvoir et sans défense s'organisent, utilisant leurs rares mais durables armes – celle de la démocratie politique et des grandes actions non-violentes "gandhiennes".* »

Défendre la démocratie politique là où elle est menacée – et nous savons qu'elle n'est jamais acquise mais constamment soumise aux efforts d'intérêts extrêmement puissants qui n'ont de cesse de la vider, par tous les moyens, de son contenu effectif –, l'instaurer là où elle est absente, partout où l'intérêt des peuples est impudemment bafoué par ceux qui les gouvernent et les bâillonnent, profanant le mot de « *démocratie* » dont ils osent s'affubler, tel est le combat que nous avons engagé. Pour cela il suffit aux simples citoyens que nous sommes de nous lever et d'oser dire non à la passivité et la soumission à ce qu'on préfère appeler fatalité pour ne pas avoir à nommer les causes objectives des tragédies qui surviennent. Grâce en effet au courage et à la volonté obstinée d'un homme modeste, le manifeste des prix Nobel n'est pas resté, comme tant d'autres appels, une voix qui crie dans le désert, il s'est concrétisé dans l'existence d'une association, modeste elle aussi, à la mesure de nos moyens. François-Xavier Verschave n'a pas attendu que je ne sais quel bienheureux hasard lui donne les moyens de son action, il ne s'est pas découragé devant l'énormité de la tâche¹, il a seulement commencé à marcher avec une poignée d'amis aspirant au même but, qui n'avaient que leur seul dévouement. Certains, comme lui-même, sont tombés sur le chemin, quelques-uns, comme Sharon Courtoux, l'associée des toutes premières heures, n'ont jamais renoncé à œuvrer quotidiennement et bénévolement pour faire avancer les objectifs de l'association. Survie a conquis, au fil des années, une base solide de militants à l'enthousiasme indestructible et à l'engagement généreux et lucide, qui ne ménagent pas leur peine avec une joyeuse abnégation.

A tous, en ce vingt-cinquième anniversaire, il faut dire merci d'avoir, par leur exemple, montré qu'il n'est pas nécessaire d'être puissant matériellement pour « *changer la vie* » et peser sur le devenir du monde. Il suffit d'être fidèle à ses exigences et de leur accorder plus d'importance qu'aux soucis, même légitimes, qui ne doivent pas nous prendre tout entiers. Il faut laisser la part de l'action pour le rêve.

Odile Tobner

1. *François-Xavier Verschave, l'homme qui voulait soulever les montagnes*. Sous la direction de Mehdi Ba et Pierre Laniray, éditions Les Arènes 2006.

A lire dans *Billets d'Afrique*, version électronique survie.org

● Chirac, l'imposture de sa Fondation pour le développement durable et le dialogue des cultures

(...) déclaration stupéfiante de Chirac, affirmant qu'« *une grande partie de l'argent qui est dans notre porte-monnaie* » vient de « *l'exploitation de l'Afrique* », que « *le bon sens et la justice* » exigent de « *rendre aux Africains ce qu'on leur a pris* » (...)

● Une pluie de raouleries

Éric Raoult multiplie les pataquès qu'il ne faudrait cependant pas prendre pour des maladroites à un moment où, en campagne électorale, il importe de draguer les électeurs du Front national.

● Niger. Témoignage d'Ali Idrissa

Coordinateur du Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire (ROTAB) et coordinateur de la coalition Publiez ce que vous payez Niger, analyse la situation politique un mois après les élections législatives.

TOGO

Nous voici «au bord du marigot» !

À trois mois de la présidentielle prévue le 28 février 2010, analyse des enjeux et des rapports de force de la scène politique togolaise alors que Faure Gnassingbé fait des ceillades appuyées à la France.

Elle est bien futée la pythie qui sera en mesure de prédire si la présidentielle, élection capitale, attendue des Togolais aura lieu ou non. Capitale, car soit elle consolidera la dynastisation du clan Gnassingbé, soit elle permettra enfin une alternance. Capitale encore parce que dans le pré carré franc-africain, le Togo sera le premier à inaugurer par une élection majeure l'année 2010, proclamée « l'Année de l'Afrique » afin de célébrer le cinquantenaire des indépendances africaines. En attendant de voir l'armée togolaise mono-tribale et poly-brutale défilier martialement le 14 juillet sur les Champs Élysées, le scrutin de février sera l'occasion de vérifier les véritables intentions de « rupture » de Nicolas Sarkozy qui a donné sa bénédiction aux récentes mascarades au Congo-Brazza, au Gabon, en Mauritanie et au Niger dans la pure tradition de ses prédécesseurs. C'est dire tout l'enjeu qui entoure la présidentielle togolaise à la fois comme les autres et pas comme les autres en bien de ses aspects.

Où en est l'opposition devenue un ectoplasme à force de nomadisme politique ? Où en est le pouvoir RPT (Rassemblement du Peuple Togolais), ébranlé par la récente « affaire Kpatcha », mais solidement en place depuis 1967, de père en fils, passé maître dans la haute voltige de la manipulation, de la fourberie et dans l'art d'allécher ses opposants par quelques suettes et cacahuètes empoisonnées ?

Une opposition épuisée, sans stratégie lisible

Les partis d'opposition viennent de sortir de leur atonie politique en mettant sous pression le pouvoir RPT par des revendications touchant à des réformes constitutionnelles et institutionnelles, actées dans une douzaine d'accords jamais appliqués. Notamment le dernier en date, l'Accord politique global (APG) du 20 août 2006 sous l'égide du facilitateur ambigu, le burkinabé Blaise Compaoré, considéré comme le parrain sous-régional franc-africain de Faure Gnassingbé à la mort

de son père en février 2005.

Sans être précis dans les termes, cet APG imposait « la révision du cadre électoral », des « réformes institutionnelles », d'examiner « les problèmes de sécurité » et « le problème de l'impunité », etc.

Le 26 septembre 2009, quatre partis d'opposition (CAR, CDPA, PSR, OBUTS) conduits par le plus important d'entre eux, l'Union des forces de changement (UFC) de Gilchrist Olympio, ont organisé un meeting réussi au cours duquel ils réclament « le rétablissement du mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours » conformément à l'APG qui n'est pas aussi précis, d'autant que Gilchrist Olympio (pas l'UFC en tant que parti) et le RPT n'y étaient pas favorables. Il faut savoir que cette revendication a été soulevée pour la première fois dans une lettre datée du 10 septembre adressée par le secrétaire général du CAR, Dodji Apevon, au facilitateur Compaoré qui préféra esquiver par un silence épais. Plus tard, dans un « Mémoire pour une élection transparente en 2010 au Togo » du 29 octobre, le secrétaire général de l'UFC, Jean-Pierre Fabre, récapitule les onze points qui font grief avec le pouvoir. Mémoire qui reprend les recommandations de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne à la suite des législatives contestées d'octobre 2007. A son tour, le président de l'UFC, Gilchrist Olympio, insiste sur cette demande de scrutin à deux tours dans un communiqué signé du 12 novembre, assortie de menace de boycott à peine voilé, alors qu'il s'est toujours opposé à ce mode de scrutin. Il est relayé trois jours plus tard, le 15 novembre, par le CAR, ces deux formations avec leurs 31 députés contre 50 RPT constituant l'opposition parlementaire depuis les législatives d'octobre 2007. Comme à son habitude, le RPT réagit en trois temps : dans un premier temps il fait la sourde oreille, dans un second temps, son secrétaire général pose la question de la pertinence d'une telle revendication, et dans un troisième temps, son ministre-conseiller spécial à la présidence, le Français Charles Debbasch, persifle l'irres-



ponsabilité de l'opposition dont la menace de boycott est un aveu de fiasco électoral annoncé.

Une commission électorale sous tutelle

C'est au moment où l'opposition semble reprendre du poil de la bête que la commission électorale (CENI) annonce, le 16 novembre, le report de la révision des listes électorales au 18 décembre alors actée dans son agenda au 19 novembre. Parce que, fait-elle remarquer, d'une part « la plupart des listes des membres des Comités de liste et cartes ne [lui] sont pas encore parvenues », d'autre part « les textes et le reconditionnement des équipements de révision des listes électorales par les sociétés prestataires de service ne sont pas encore achevés » et enfin « les différents documents ainsi que les supports de sensibilisation devant servir à la révision des listes électorales sont en cours de finalisation ». Pour la première fois de son histoire, la CENI est chargée d'organiser de A à Z une élection, qu'elle supervisait seulement, alors qu'on sait bien qu'elle ne dispose pas de ressources (humaines, techniques, savoir-faire, etc...) nécessaires pour le faire.

Par ailleurs, se pose la question de son indépendance qui implique qu'au moins la « compétence », la « probité » et « l'impartialité » soient les critères cardinaux qui président à la désignation de ses membres. Mais une CENI « indépendante » de toute tutelle politique ne s'est jamais vue au Togo, toujours placée, au moins, sous l'autorité du ministère de l'Intérieur et de la présidence de la République, directement intéressée. La nomination de ses membres obéit à des critères d'appartenances partisane et ethnique qui se corrént et surplombent tout critère de sélection rationnel et universel. C'est à partir de cette corrélation, durablement imposée, en grande partie, par le pouvoir, que le RPT et son opposition se livrent bataille pour le contrôle de la direction de la CENI, stratégique dans la production des résultats électoraux. *Suite page 6*

TÉMOIGNAGE

André Kanganou Afanou : « Le CACIT, contre l'impunité »

Le Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT) est un réseau d'associations de la société civile togolaise œuvrant dans la lutte contre l'impunité. Né au sein de la diaspora togolaise en France, il s'est ensuite implanté au Togo et s'est illustré par l'assistance juridique et judiciaire aux victimes des violences politiques en 2005. Témoignage d'un des membres, André Kanganou Afanou.

Billets d'Afrique : L'impunité est-elle si courante au Togo qu'il faille créer un collectif d'associations pour le combattre ?

André Afanou : Bien sûr. Déjà en 2004, le gouvernement du président défunt Gnassingbe Eyadéma, dans le cadre des 22 engagements pris devant l'Union Européenne, avait promis d'engager une lutte contre l'impunité pour que prévale un Etat de droit. Cela confirme, a contrario qu'il en reconnaissait l'existence ; avant et après 2005, beaucoup d'institutions et ONG nationales et internationales (Amnesty International, ONU notamment) avaient publié des rapports sur la situation du Togo d'où il ressortait clairement qu'il importait de tout faire pour bannir ce phénomène. Le chef de l'Etat actuel, Faure Gnassingbe, dans un discours désormais célèbre, prononcé le 28 juillet 2007 à Atakpamé en présence de la Représentante du Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, reconnaissait l'existence du phénomène et s'engageait à le combattre. Une autre manifestation de l'impunité dont on parle très peu souvent, ce sont les crimes économiques.

Le CACIT a accompagné les victimes dans les procédures judiciaires en les amenant à déposer des plaintes (cinq en 2007, trente-sept en 2008 et trente-cinq en 2009). Notre travail consiste à recueillir les dépositions des victimes, rédiger et constituer les dossiers de plaintes et à offrir les services d'avocats. Nous consta-

tons malheureusement que les autorités ne se pressent pas pour favoriser l'instruction des dossiers. La première des difficultés est de payer une caution pour chaque dossier de plainte (en moyenne 45 euros). Difficile de réunir les sommes demandées et le juge semble vouloir nous dissuader en fixant un montant exorbitant de près de 1500 euros. Outre les contraintes financières, nous avons aussi de réelles difficultés à trouver des avocats disponibles et même à les protéger des pressions de toutes sortes qui pourraient être exercées sur eux. Notre action nous a aussi valu des intimidations, nos locaux ayant été cambriolés par trois fois.

BDA : Quel est le climat politique à l'approche de l'élection présidentielle ?

André Afanou : L'élection présidentielle représente souvent un enjeu très important en Afrique en général et au Togo en particulier. Actuellement le débat politique est très animé et le processus qui a conduit à la désignation des membres de la Commission électorale nationale indépendante a été marqué par des dissensions importantes entre les acteurs du jeu politique. Sur les conditions d'organisation, le débat sur le mode de scrutin a ressurgi : une large partie de l'opinion publique demande que le Togo revienne au mode de scrutin à deux tours. Sur un autre plan, la volonté du pouvoir de museler les médias en octroyant beaucoup de pouvoirs à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a été dénoncée par les organisations de médias et la société civile ; la recomposition de la Cour constitutionnelle a suscité aussi beaucoup de débats. Les conditions d'organisation de cette élection sont donc, à ce jour, loin d'être consensuelles. Nous espérons que les différentes parties prenantes auront à cœur de respecter la volonté des urnes et ne pas fausser les règles du jeu à leur profit.

BDA : Quel rôle la société civile entend-elle jouer lors de cette élection ?

André Afanou : Les organisations de la société civile sont déjà mobilisées pour jouer un rôle à plusieurs niveaux notamment dans la sensibilisation des populations sur les enjeux et les mécanismes du vote, l'observation du processus, le plaidoyer auprès des institutions natio-



André Kanganou Afanou, juriste du Cacic

nales et internationales afin de garantir une élection libre et démocratique et, au besoin, mettre en place un décompte parallèle des résultats.

BDA : Quelle attitude attendez-vous de la France, soutien historique du régime Eyadéma ?

André Afanou : Sous Eyadéma, le Togo n'avait jamais connu d'élection présidentielle réellement transparente et démocratique. La part de responsabilité de la France est grande. On se souvient de l'empressement de Chirac à féliciter Eyadéma « son ami personnel » chaque fois que celui-ci faisait proclamer des résultats frauduleux. Au moment où l'Etat français prétend vouloir faire de l'année 2010, année de l'Afrique pour marquer le cinquantenaire des indépendances, il est temps qu'avec cette présidentielle, la France donne un signal fort aux Togolais d'abord et aux Africains ensuite. Soit elle se range du côté de la démocratie et des libertés, soit elle continue de promouvoir la voie de la tricherie et de la malhonnêteté et dans ce cas, elle doit assumer le fait d'être le soutien des régimes autoritaires. J'ose croire que le président Sarkozy et son gouvernement inscriront leur action dans la première logique.

Lire l'interview complète sur survie.org

...*Suite de la page 4* C'est cette corrélation qui explique largement l'éjection de Henri Lardja Kolani, censé être proche du pouvoir. Ejection réclamée par l'opposition parlementaire qui va participer assez paradoxalement à l'élection de son remplaçant, Issifou Taffa Tabiou, un militant du RPT pur jus selon son état de service. Il est en effet membre du Comité central du RPT, et depuis 2008, conseiller technique auprès de Pascal Bodjona, ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales et son homme de main. Après cette erreur de casting monumentale, l'opposition pourra-t-elle revenir sur la composition très inégale de la CENI en sa défaveur avec seulement 5 membres contre 12 proches du pouvoir ?

Faure en terrain miné

Pendant ce temps, Faure Gnassingbé est dans un état de fragilité qui s'est aggravé au fur et à mesure que l'échéance du 28 février s'approche. Il s'est rendu compte que s'asseoir dans le fauteuil de son père ne suffit pas à lui conférer la légitimité et qu'il n'arrivera pas à faire oublier les conditions meurtrières dans lesquelles il a capté le pouvoir en février-avril 2005. Scandalisés par la mauvaise gestion de l'héritage et des conflits sans fin, des généraux et des officiers de l'armée ainsi que des barons civils du régime, qui avaient cru miser sur le bon cheval et l'avaient imposé à la population avec le soutien cynique de Jacques Chirac, ont déserté le navire ou sont garés dans les parkings souterrains du pouvoir. Ses parrains régionaux et internationaux de l'époque ont pris aussi diverses voies obliques : le président ghanéen John Kufuor et son homologue nigérian Olusegun Obasango ne sont plus aux affaires, et surtout Jacques Chirac ainsi que le VRP de Faure, Louis Michel, déguisé en commissaire européen, ne peuvent plus instrumentaliser l'OIF, la CE-DEOA ou l'Union africaine (UA). L'imprévisible dictateur libyen, Mouhamar Khadafi, n'a pas les mêmes ressources qu'Obasanjo pour mettre facilement l'UA qu'il préside au service de son poulain Faure. Lequel peut toutefois trouver des soutiens auprès du burkinabè Blaise Compaoré, le sénégalais Wade voire son sosie, Ali Bongo et quelques amis obscurs de son père. On ne sait pas ce que fera vraiment la France sarkozyste qui n'a pas encore clarifié ses positions.

Même si Faure lui a fait des clins d'œil appuyés en éjectant du port à containers de Lomé, Dupuydaudy, ennemi de l'ami Bolloré ou la société Moov pour Orange France, rien n'indique expressément que le président Sarkozy soutiendra Faure comme le fit Chirac en 2005.

Mais sa Realpolitik, consistant en la rupture dans la continuité et en sa symétrie, la continuité dans la rupture, avec ses réseaux

parallèles, lui permet d'afficher les contorsions les plus inattendues avec un superbe aplomb.

En outre, plus qu'hier, le clan familial Gnassingbé est également écartelé entre ses faucons sanguinaires et ses colombes au comportement imprévisible. Faucons parce qu'attachés à la partie autoritaire de l'héritage et colombes car prônant des compromis avec l'opposition pour la survie même de l'héritage. Les deux tendances incarnées à différents moments par le demi-frère Kpatcha qui n'a cessé d'opposer sa légitimité de bio-héritier pur-sang bleu kabyè à Faure, le bâtard au sang mêlé, donc impur et illégitime. La tension, momentanément et artificiellement résorbée par son embastillement en avril dernier pour tentative présumée de coup d'Etat, est promise à rebondir avec vigueur à tout moment. Ce qui met Faure dans de petits souliers, incapable à ce jour d'organiser le congrès du RPT pour s'auto-investir candidat, préférant aller chercher le réconfort moral chez la pythie de son père à Rome où il est plus régulier qu'à Karapya, le bio-fief régional du clan où il est indésirable.

L'opposition, miroir déformant du pouvoir

Le délitement des trois piliers du pouvoir Gnassingbé (armée, RPT et clan familial) ne profite guère à l'opposition, fragmentée en plusieurs morceaux dont la plupart sont favorables à l'idée de rassemblement sans pouvoir l'imposer. Compte tenu de son statut de leader historique de l'opposition et surtout de sa popularité indéniabie au sein de la population, Gilchrist Olympio, qui devrait être la cheville ouvrière de ce rassemblement bâti sur des accords électoraux et gouvernementaux, n'y voit toujours aucun intérêt. Conscient de son hégémonie et tenant la clé d'une possible victoire, il invite, par voie de communiqués, ses alliés potentiels à soutenir ses positions quand il ne les somme pas de rallier son parti ou de venir s'y fondre tout simplement. L'opposition tourne en rond, sans stratégie lisible, sans véritable leadership crédible, alors que tout le monde est convaincu que seule l'union est en mesure de mettre sérieusement Faure en difficulté. Constamment harcelée par le pouvoir, épuisée de ses vingt ans de lutte sans succès, évidée par la personnalité politique peu fiable de Gilchrist Olympio en qui la population voit toutefois son salut indécrottable, l'opposition togolaise s'est peu à peu transformée en miroir à peine déformant du pouvoir dont elle reproduit les fourberies et l'immobilisme. Les quelques rares organisations de la société civile ne sont pas assez puissantes pour prendre fermement le relais de cette opposition faillie.

Faure prépare son élection

Faure, bien qu'affaibli, n'entend pas baisser les bras. Aussi socialisé aux bonnes manières de son père, achète-t-il des armes, suscite la création de milices, d'associations et de partis satellites, arrose de billets de banque tout ce qui bouge dans son champ visuel, accorde des microcrédits même à qui ne demande rien, réécrit les textes électoraux, redessine les préfectures, taille un corset juridique aux médias privés, creuse des puits, construit un dispensaire, une école et un marché, implante un camp militaire, nomme ses hommes à la tête de l'armée, distribue aux membres de la CENI des 4x4 rutilants. Ces symboles de pouvoir pourront circuler sous les vivats des 6 000 policiers et gendarmes de la Force Sécurité Election Présidentielle 2010 (Fosep), chargée de « garantir la sécurité avant, pendant et après l'élection présidentielle de 2010 et aussi de préserver un climat de paix et de sérénité sur l'ensemble du territoire togolais ». A la tête de ce dispositif sécuritaire est placé le lieutenant-colonel Yark Damehane, un gendarme de sinistre réputation, familier des rapports des organisations internationales de défense des droits de l'homme. Le RPT se targue d'avoir déjà les résultats en poche que le vote viendra entériner.

Dans ce paysage qui désole, il faut signaler le travail du Comité de pilotage composé des représentants des Etats-Unis, de la France, de l'Allemagne, de l'Union européenne et du PNUD. Surveillant la prochaine présidentielle comme du petit lait, il est de plus en plus ferme envers le pouvoir RPT à l'image de l'ambassadrice américaine, de l'ambassadeur d'Allemagne et même de France au Togo qui expriment leurs « préoccupations » quant à l'organisation d'une présidentielle transparente et sincère. Le pouvoir ressent son document « *Projet d'appui au processus électoral* » pour le moment confidentiel comme un coup de poing dans le ventre et s'oppose à sa publication. Ses pressions sur Faure sont saluées par l'opposition qui apprécie mal que le comité de pilotage ait confié le coaching de la Fosep à la France qui n'inspire pas de confiance auprès de l'opinion.

A la veille de ce scrutin décisif, nombreux sont les cartons rouges adressés à Faure, sans que pour autant l'opposition soit en mesure d'en tirer un avantage probant pour l'alternance. On est dans ce paradoxe à la Buridan où le président sortant se sent contraint de frauder par habitude même s'il peut gagner à la régulière, tandis que l'opposition qui a toutes les chances de victoire ne bouge pas trop comme on l'attend. A ceux qui lui reprochent son absence de vision politique, Gilchrist Olympio aime à leur répondre qu'au bord du marigot, il saura comment faire pour le traverser. Nous y sommes maintenant.

Comi M. Toulabor
CEAN-Sciences Po Bordeaux

FRANÇAFRIQUE

« L'or d'Ali Bongo »

L'information est passé inaperçue début novembre : la condamnation à quatre ans de prison ferme et à 50 000 euros d'amende d'un pied nickelé de la francAfrique, Olivier Bazin.

L'affaire remonte à l'été 2002. Selon l'accusation, Olivier Bazin, fils d'un gros chef d'entreprise du BTP de Vienne (Isère), consultant pour certains mais surtout mercenaire et « *aventurier du jeu africain* » (*La lettre du continent*, 29 mai 2003), se disait « *mandaté par Ali Bongo pour vendre d'importantes quantités d'or* ». Il avait alors organisé des transactions à Paris durant lesquelles de l'or était échangé contre des espèces, par l'intermédiaire d'un avocat, Stéphane Boulin (*Billets d'Afrique*, novembre 2004).

Au cours de la procédure, Bazin a reconnu avoir organisé une demi-douzaine de transactions, chacune d'un montant de 100 000 euros contre 10 kg d'or, avec une commission de 5% à M^e Boulin. A deux reprises, ces transactions ont dérapé. Les acheteurs, hommes d'affaires et industriels parisiens, se voyant dévalisés en sortant du cabinet de M^e Boulin et quelques jours plus tard, dans le cabinet d'un autre avocat, M^e Guillaume Rebut. Si Bazin a toujours nié le vol, le tribunal correctionnel de Paris a jugé ses dénégations « *bien peu convaincantes* » et son implication parfaitement « *établie* ». Son complice, Pascal Peyrac, a été condamné à 30 mois ferme, assortis également d'un mandat d'arrêt, tandis que M^e Boulin est rayé du barreau. Durant un temps, les enquêteurs avaient pensé qu'Olivier Bazin avait cherché à doubler la famille Bongo, en gardant l'argent des transactions pour lui avec l'aide d'hommes de main. Curieusement, cette piste n'a pas été évoquée à l'audience. Autre bizarrerie, le tribunal s'est montré très peu curieux sur la provenance de l'or, jugeant qu'il « *importait peu de savoir si l'or objet des transactions a ou non existé* » (AFP, 4 novembre).

« Colonel Mario »

Bazin alias « Colonel Mario » n'est pas tout à fait un inconnu dans le marigot francAfricain. Familier du pouvoir tchadien, il cogérait à N'Djaména un casino et deux boîtes de nuit. Il a passé une bonne partie du printemps 2003 à Bangui, dans le sillage des troupes tchadiennes qui ont permis au

général Bozizé de renverser Patassé : il était chargé d'obtenir pour le clan Déby des places dans les filières du diamant et du bois centrafricain. Échec. Ces places-là étaient trop bien tenues. Bazin est donc reparti, via Paris, « *en compagnie de deux diamantaires d'Anvers* » (*Billets d'Afrique*, juillet 2003). En 2007, on le retrouve dans l'affaire du vrai/faux coup d'État au Cameroun avec Robert Dulas, employé de la société militaire privée Secopex, ex-conseiller spécial de Robert Gueï en 2000, chargé des Affaires étrangères du président ivoirien, dans le cadre d'une affaire de soi-disant coup d'État, basée sur les salaires exorbitants de certains militaires. Sur le fond, il semble que l'affaire soit liée à une lutte autour d'un pactole lié à une vente « *légale* » d'armes destinées à la douane camerounaise.

En 2007, c'est dans l'affaire du cercle de jeux parisien Concorde que le nom de Bazin est cité. « *Cette affaire, où se côtoient la finance prédatrice et le grand banditisme, révèle les agissements de toute une faune pittoresque : du paisible retraité, Roland Cassonne qui, dans sa somptueuse propriété provençale, tond sa pelouse avec un gilet pare-balle et un pistolet chargé à la ceinture, au monsieur sans histoire, Marcel Ciappa, hospitalisé pour une fracture, exécuté par deux faux médecins, en passant par le banquier suisse, François Rouge – cela ne s'invente pas – acquéreur de la banque de la loge P2, l'ex-gendarme hâbleur du GIGN, vedette des médias, Paul Barril soi-même et enfin le cerveau, directeur artistique d'établissements de jeux et de restauration, Paul Lantieri, en fuite. Rajoutons la fusillade contre des caïds arabes dans un bar marseillais et d'autres ingrédients dont on trouverait l'accumulation caricaturale dans un scénario. La réalité dépasse la fiction* » (*Billets d'Afrique* n°165, janvier 2007). D'après la justice, l'un des clans du Cercle, le couple Paul Lantieri-François Rouge, avait fait appel à Bazin et Barril pour menacer leurs rivaux qui les avaient évincés de la gestion de la « *poule aux œufs d'or* ». Olivier Bazin lors de son audition de première comparution : « *J'ai proposé à Rouge de m'occuper de ses problèmes au cercle pour obtenir son entremise dans des opérations avec l'Angola* », (*Backchich Info*).

En novembre 2007, François Rouge emmène Bazin dans ses bagages rencontrer le ministre angolais du pétrole à Dubaï, en compagnie de Jack Sigolet, un des miraculés de l'affaire Elf, ancien bras droit d'André Tarallo, le fameux Monsieur Afrique du groupe pétrolier.

RDB

TPIR : manque de coopération

La France est depuis longtemps réputée pour sa « coopération » envahissante avec un certain nombre de pays africains. Mais tout le monde n'en bénéficie pas. Ainsi une chambre du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) vient-elle en effet de référer à son président, et de le prier d'en rendre compte au conseil de sécurité de l'ONU, de son incapacité à obtenir de la France la liste des personnes que celle-ci a abrité à son ambassade au début du génocide. Et pour cause : c'est là qu'étaient réunis les assassins et que fut formé, sous la houlette de l'ambassadeur Marlaud, le gouvernement intérimaire rwandais (GIR) qui supervisa le déroulement du génocide. Dans le même temps, certains journalistes rendaient public le contenu d'un rapport d'experts de l'ONU, théoriquement confidentiel, portant sur les soutiens internationaux (politiques ou économiques) dont bénéficient les FDLR qui empoisonnent depuis plus de dix ans l'est de la RDC. Le rapport déplore en particulier « *le manque de coopération des pays occidentaux, parmi lesquels la France* » qui n'a, par exemple, jamais voulu transmettre aux enquêteurs la moindre information sur les dirigeants FDLR vivant en France. (AFP, 25 novembre)

Impunité

Après avoir échoué à démontrer l'implication de Bagosora dans la planification antérieure au génocide, le TPIR vient à nouveau de faire la preuve de ses insuffisances. Il a en effet libéré Protais Zigiranyirazo, alias « Monsieur Z », beau-frère de Juvénal Habyarimana et l'un des membres les plus influents de l'Akazu. C'est la chambre d'appel qui est à l'origine de cette décision, considérant que les juges de première instance s'étaient « *gravement fourvoyés dans le traitement des preuves* », lesquelles ne portaient par ailleurs que sur des faits très limités. Au lieu de traiter à nouveau le dossier sur le fond comme elle en avait le pouvoir, ou de le renvoyer devant les juges de première instance, elle s'est contentée de prononcer la relaxe.

Retrouvez tous les articles de *Billets d'Afrique et d'ailleurs* depuis 1993 sur le site billetsdafrique.survie.org !

CÔTE D'IVOIRE

Le business des com'zones

Après la publication du rapport annuel du Groupe d'Experts ivoirien sur la Côte d'Ivoire, certains médias ont titré sur le réarmement des deux parties, donnant une vision symétrique et alimentant la crainte d'une reprise du conflit. La lecture du rapport montre que le réarmement est surtout le fait de certains rebelles. Cette année, le rapport a doublé de volume et donne une vue d'ensemble de la façon dont les chefs de guerre gèrent leur territoire. Rappelons que depuis 2002, le pays est divisé en une zone rebelle, au nord, et une zone loyaliste, au sud. Ajoutons qu'avec les accords de 2007, le chef politique de la rébellion est devenu Premier ministre, laissant orpheline de toute revendication crédible, la rébellion. Cependant, loin d'avoir déposé les armes, les chefs de guerre rebelles, appelés pudiquement « commandants de zone » ou com'zones, ont affermi leur mainmise sur les dix fiefs qu'ils se sont partagés. Le rapport s'attarde sur deux d'entre eux et d'un alter ego loyaliste, chef de milice fidèle au président Gbagbo. Ce chef de milice -

Maho Glofiei - dispose selon les experts d'une garde personnelle très bien équipée et possède des intérêts économiques importants, dans le secteur forestier notamment. Celui-ci avait rendu hommage à l'effort de guerre fourni par le forestier franco-chinois Thanry (*Billets d'Afrique* n°145). Du côté rebelle, chaque com'zone contrôle les ressources naturelles et perçoit ses taxes. L'enjeu économique est gros. Le nord ivoirien serait le 7^e producteur mondial de cacao, représentant environ 20 millions d'euros de taxes par an pour les rebelles. Un million reviendrait à Wattao, com'zone de la principale région cacaoyère des rebelles. L'exploitation diamantifère de cette zone est en forte accélération.

Le Burkina, plaque tournante

La majeure partie des trafics opérés dans le nord ivoirien semble transiter par Bobo-Dioulasso, au Burkina, via le fief du commandant Fofié. C'est, depuis 2004, l'un des trois Ivoiriens sous le coup de sanctions de l'ONU. Fofié percevrait, au travers de sa société Cobagiex, un revenu mensuel de 4500 euros de Randgold.

Cette société sud-africaine investit dans un projet prometteur de mine d'or à Tongo. Le même Fofié a ouvert frauduleusement un compte auprès de la filiale burkinabé de la Société Générale. Cette année il s'est vanté de l'achat de matériel de communication, d'uniformes et de véhicules pour environ 340000 euros. Les uniformes proviennent du groupe français Marck, qui déclare en avoir vendu au Bénin et au Burkina Faso. Quant aux munitions, les experts désignent encore Bobo-Dioulasso comme la ville où le reconditionnement en sacs de cacao a probablement lieu. Le rapport s'inquiète à plusieurs reprises du rôle joué par le Burkina : médiateur et probable base arrière des trafics des rebelles. Ajoutons que la disparition des com'zones semble remise au lendemain des élections, que tout le monde feint d'attendre impatiemment.

On imagine bien que pour rassembler le plus de bulletins du Nord, il est primordial de rassurer les com'zones sur leur avenir. À ce jeu dangereux, qui donnera le plus de gages ?

DM

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél.: 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél.: _____ Fax _____

Courriel: _____

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger : 30 euros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement:

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.
Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoï, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro :

D.Dubreuil, C.Toulabor

Abonnements: Matthieu Vanpeene.

Coordination: O.Thimonier

Association Survie

210 rue Saint-Martin

F75003 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n° 0211G87632

Dépôt légal : décembre 2009 - ISSN 1155-

1666 Imprimé par Imprimerie 3 A

Abonnement:

25 euros (Étranger: 30 euros) personne à faible revenu: 20 euros

